

Rapport d'avancement sur l'accessibilité 2024

Musée canadien de l'immigration du Quai 21

Table des matières

Généralités.....	3
Contactez-nous	3
Déclaration d’accessibilité	4
Message de la chef de la direction	5
Sommaire exécutif	6
Avancement	7
Emploi et culture.....	7
Environnement bâti	10
Technologies de l’information et de communication (TIC)	11
Communication, autre que les TIC.....	13
Acquisition de biens, de services et d’installations	13
Conception et mise en œuvre de programmes et de services	14
Transport.....	16
Consultations	16
Rétroaction	17
Formation.....	17
Glossaire.....	19

Généralités

Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 a consulté son personnel, ses bénévoles et d'autres parties prenantes, y compris des personnes en situation de handicap, pour préparer ce deuxième rapport d'avancement. Des renseignements sur l'accessibilité du Musée, notre plan et une description de notre processus de rétroaction se trouvent à l'adresse <https://quai21.ca/plan-accessibilite>.

Contactez-nous

Pour envoyer vos commentaires, demander des formats alternatifs du plan d'accessibilité ou pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Ashley MacPherson, vice-présidente, Opérations.

Adresse postale :

Musée canadien de l'immigration du Quai 21

1099, chemin Marginal, Suite 201

Halifax (Nouvelle-Écosse)

B3H 4P7

Numéro de téléphone :

902-425-7770 poste 295

Courriel :

accessibilite@quai21.ca

Service de relais vidéo :

<https://srvcanadavrs.ca/fr/>

Autres formats :

Communiquez avec nous pour obtenir des formats alternatifs du rapport, du plan ou de la description du processus de rétroaction.

Déclaration d'accessibilité

Notre Musée s'adresse à tous.

Nous sommes respectueux et accueillants. Nous nous concentrons sur l'inclusion des personnes.

Nous construisons des espaces accessibles.

Nous nous efforçons de répondre aux besoins des personnes en situation de handicap.

Nous nous efforçons d'offrir :

- un lieu de travail sans obstacle;
- un site sécuritaire et accessible;
- des sites Web faciles à utiliser;
- des expositions, programmes et services accessibles.

Nous ne cesserons jamais de travailler sur ces objectifs.

Message de la chef de la direction

J'ai le plaisir de vous présenter le deuxième rapport d'avancement annuel du Musée canadien de l'immigration du Quai 21.

Depuis 2021, nous avons travaillé avec des personnes en situation de handicap afin d'évaluer et moderniser les espaces et les services du Musée. Nous nous servons de rétroactions pour planifier et concevoir l'accessibilité et rendre les expositions et les espaces muséaux plus accessibles à tous.

Nous avons mené à bien 40 actions au cours de l'année. Chaque action a été guidée par le principe « Rien sans nous ».

Parmi les points saillants de cette année, citons l'amélioration de l'orientation sur place et en ligne, et l'amélioration de l'accessibilité dans la conception des expositions, grâce à la technologie. Nous avons travaillé avec l'Institut national canadien pour les aveugles (INCA) afin d'améliorer la signalisation sur les portes dans l'ensemble de l'établissement. La nouvelle signalisation comporte des lettres en relief à fort contraste et du braille non abrégé intégral. Nous avons réalisé un plan du site Web, incluant une carte et une explication textuelle de nos espaces. L'une des principales activités de cette année fut la mise au point d'une nouvelle exposition itinérante, intitulée *à la table*. Des consultants en accessibilité ont aidé à rendre la conception de cette nouvelle exposition inclusive et engageante. Notre nouveau système de gestion de contenu intègre les normes des règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG) 2.0 et prend en charge l'utilisation d'applications d'accessibilité, que nous prévoyons installer en 2025.

Le personnel et les bénévoles travaillent ensemble pour réduire les obstacles au Musée. Notre groupe de travail veille à ce que les objectifs de notre plan d'action soient atteints. Par l'identification, la planification, l'intégration et l'évaluation, le personnel et les bénévoles trouvent constamment des moyens de rendre le Musée plus accessible.

Je suis heureuse de vous faire part de nos progrès et j'espère pouvoir vous donner d'autres mises à jour dans les années à venir.

A handwritten signature in black ink that reads "Marie Chapman". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.

Marie Chapman, chef de la direction

Sommaire exécutif

Nous avons atteint les 39 objectifs d'accessibilité que nous nous étions fixés pour cette année. Nous avons également résolu un objectif de l'année dernière pour un total de 40 actions en 2024. Nous avons continué d'examiner et de mettre à jour nos mesures d'accessibilité. Suite à une consultation, nous avons revu comment nos expositions permanentes sont présentées afin de garantir que des visites adaptées aux personnes souffrant de troubles sensoriels soient toujours offertes (un objectif de 2023).

En nous fondant sur le principe « Rien sans nous », nous avons collaboré avec des membres de la communauté des personnes en situation de handicap pour prendre nos décisions. Voici quelques exemples :

- Travail avec des consultants de Left Turn Right Turn afin d'évaluer l'accessibilité et l'expérience des visiteurs de notre nouvelle exposition itinérante, *à la table*;
- Travail avec l'INCA afin de créer des panneaux d'orientation présentant des lettres en relief et à fort contraste et du braille non abrégé intégral.

Nous avons également appris. Le personnel et les bénévoles ont suivi une formation en ligne et en personne. Les séances comprenaient :

- des aperçus de la *Loi canadienne sur l'accessibilité*;
- travailler avec/embaucher des personnes en situation de handicap;
- service à la clientèle.

Nous nous sommes entretenus avec des organisations de tout le Canada au sujet de l'accessibilité. Nous avons échangé des idées et découvert de nouvelles façons d'éliminer les obstacles. Cette année, nous nous sommes concentrés sur les langues, la gestion des ressources et les outils de mesure.

Le Groupe des champions de l'accessibilité, composé de personnes issues de diverses disciplines, a mis à profit son expérience pour diriger notre organisation. Des réunions trimestrielles ont été organisées afin de discuter des objectifs à court et à long terme.

Le personnel et les bénévoles ont répondu à notre troisième sondage annuel. Nous avons utilisé les réponses à ce sondage pour comprendre les obstacles qui subsistent au sein du Musée. Le taux de réponse a été plus faible cette année. Environ 55 % du personnel et des bénévoles ont répondu au sondage, contre 81 % l'année précédente. Nous allons nous efforcer de comprendre le faible taux de réponse et de fournir d'autres possibilités de formuler des commentaires.

Cette année, nous avons reçu une rétroaction formelle sur l'accessibilité. La personne a demandé des ceintures sous-abdominales pour tous les fauteuils roulants du Musée. Deux fauteuils roulants sont à la disposition du public. Un seul était muni d'une ceinture sous-abdominale. Nous avons immédiatement effectué le changement et maintenant, les deux fauteuils sont équipés d'une ceinture sous-abdominale.

L'élimination des obstacles est un processus d'apprentissage. Le Musée a continué de consulter les parties prenantes afin d'identifier et d'éliminer les obstacles. En plus de consulter la communauté des personnes en situation de handicap, nous continuons de nous entretenir avec les autres musées nationaux et les membres du portefeuille afin d'examiner les pratiques exemplaires. Cela permet de créer une culture de travail inclusive et offrant du soutien. L'inclusion est au cœur de l'identité du Musée. Nous avons tous intérêt à rendre le Canada plus accessible.

Le Musée ne reçoit aucun financement supplémentaire pour répondre aux enjeux d'accessibilité.

Avancement

Ce rapport fait le point sur l'état d'avancement de notre plan d'accessibilité. Nous avons également inclus les nouveaux obstacles identifiés cette année.

Emploi et culture

Nous nous engageons à offrir un accès équitable et égal aux possibilités d'emploi et d'avancement. Nous informons le personnel, les bénévoles et les administrateurs des politiques et des ressources destinées à soutenir les personnes en situation de handicap. Nous bâtissons une culture de travail

inclusive, ce qui est important pour l'embauche, la rétention et la promotion du personnel.

Actions en matière d'emploi terminées en 2024

- Nous avons continué la suppression des obstacles au niveau des descriptions d'emploi en utilisant un langage inclusif et une technologie de suivi de l'accessibilité dans les documents Word et PDF.
- Nous avons continué l'établissement de relations avec la communauté des personnes en situation de handicap. Nous avons participé à des séances communautaires, notamment :
 - *Access Changes Everything*, Chambres de commerce de Halifax, 19 mars 2024;
 - *Sea Change CoLab*, Chambres de commerce de Halifax, 27 mars 2024;
 - *Easter Seals*, Chambre de commerce de Halifax, 11 avril 2024;
 - *Approvisionnement accessible*, événement de Services partagés Canada, 11 juin 2024;
 - Réunions trimestrielles avec le groupe de la communauté de pratique sur l'accessibilité du gouvernement du Canada;
 - Réunions trimestrielles avec le groupe de travail sur l'accessibilité des musées nationaux.
- Nous avons continué d'encourager la communauté à postuler pour travailler au Musée par l'entremise du programme *Bienvenue chez vous au Canada* et en participant à des salons communautaires, de bénévolat et de l'emploi, notamment :
 - *Bluenose Bienvenue*, 7 septembre 2024;
 - *Foire aux bénévoles* de l'Université Saint Mary's, 25 septembre 2024;
 - Salon de l'emploi d'automne de la MRH, Nouvelle-Écosse au Travail, 18 octobre 2024.
- Nous avons formé du personnel et des bénévoles grâce à des séances en ligne et en personne, y compris une séance sur l'interaction avec les chiens-guide, 23 septembre 2024.
- Nous avons formé des gestionnaires sur l'embauche et la gestion des employés en situation de handicap grâce à trois tables rondes en décembre 2024.

- Nous avons créé des documents accessibles, comme les offres d'emploi, pour les processus de recrutement. Les descriptions des postes de bénévoles ont été mises à jour afin de les rendre plus accessibles.
- Nous avons créé un document accessible pour l'inscription au bulletin d'information du Musée, à utiliser lors d'événements externes comme les expositions de bénévoles et des salons de l'emploi. Le document comprend un lien QR pour le logiciel NaviLens permettant d'accéder à de l'information supplémentaire.
- L'accessibilité continue d'être intégrée à la structure du Musée et fait maintenant partie de ses plans de performance.
- Nous nous sommes assurés que notre groupe de champions était actif et impliqué au niveau de la prise de décision grâce à des réunions trimestrielles avec l'équipe de direction et des mises à jour régulières.
- Nous offrons, en continu sur l'intranet, une formation et des ressources en matière d'ergonomie.
- Nous avons fourni des mises à jour sur l'état d'avancement du plan d'accessibilité, des liens vers des ressources offrant des formations supplémentaires sur l'accessibilité et nous avons souligné la Semaine nationale de l'accessibilité 2024 dans notre bulletin d'information interne destiné au personnel et aux bénévoles (mai, juillet et août 2024).

Obstacles à l'emploi identifiés en 2024

- Formation du personnel et des bénévoles sur les styles de travail/d'apprentissage adaptés et différenciés.

Actions relatives à l'emploi pour 2025

- Continuer de proposer des ateliers sur les expériences vécues afin de former le personnel et les bénévoles à travailler avec des personnes en situation de handicap.
- Continuer de former le personnel aux politiques et procédures du Musée en matière d'accessibilité.
- Créer un guide sur le langage accessible et l'intersectionnalité.

- Continuer d'intégrer l'accessibilité à la structure du Musée en l'incluant dans ses plans de performance.
- Continuer d'encourager la communauté des personnes en situation de handicap à postuler pour travailler ou faire du bénévolat au Musée.

Environnement bâti

Le bâtiment du Musée est un lieu historique national de presque 100 ans. Nous louons notre espace à l'Autorité portuaire d'Halifax (APH). L'APH met à disposition un stationnement accessible depuis l'entrée du Musée. Le Musée n'a qu'une seule entrée publique. Les bureaux administratifs sont accessibles par le stationnement et par des ascenseurs. Le Musée a été certifié par la Fondation Rick Hansen en 2021.

Actions relatives à l'environnement bâti achevées en 2024

- Nous avons ajouté des couleurs contrastantes dans les endroits où il y a un changement de hauteur (comme les rampes, les escaliers de sortie de secours ou des sols irréguliers).
- Nous avons ajouté des panneaux d'orientation en braille non abrégé intégral présentant des lettres en relief et à fort contraste dans les espaces de bureaux publics et privés.
- Nous avons ajouté des portes automatiques dans le couloir entre le 1099 et le 1055 chemin Marginal (bureaux du personnel).
- Nous avons publié des ressources de formation à l'ergonomie sur l'intranet.
- Nous avons construit un nouvel espace d'exposition accessible pour l'exposition interactive « Bâtir des communautés ».
- Nous avons construit un nouvel espace d'exposition accessible pour la vitrine d'artéfacts, l'espace interactif et le banc de la « Seconde Guerre mondiale ».
- Nous avons installé un plan d'étage et un guide pour la maquette du Quai 21.
- Nous avons testé des tuiles tactiles dans les cages d'escalier.

Obstacles liés à l'environnement bâti identifiés en 2024

- L'ascenseur pour passagers a été temporairement hors service.

- Certains espaces publics étaient parfois bondés.
- Il n’y avait pas de crochets dans les cabines de toilette.
- Il n’y a pas d’accès par ascenseur aux mezzanines du rez-de-chaussée (Boutique et Centre d’histoire familiale Banque Scotia).

Actions relatives à l’environnement bâti pour 2025

- Ajuster les comptoirs des zones de service public.
- Mettre à jour le système de boîtes aux lettres du personnel dans la salle du courrier.
- Remplacer l’ascenseur pour passagers.
- Installer des crochets dans les cabines de toilette.
- Ajouter une porte automatique dans le couloir commun (annexe inférieure).
- Installer des tuiles tactiles dans les zones publiques.

Technologies de l’information et de communication (TIC)

Le Musée a lancé de nouveaux sites Web en 2022. Ils ont été construits selon les normes WCAG 2.0. Cela signifie que :

- Nous incluons des textes alternatifs (text alt) aux images des sites Web (à l’exception du portail des collections). Des textes alternatifs continuent d’être rédigés pour les images du portail en fonction du temps disponible.
- Nous ajoutons des transcriptions dans les deux langues officielles aux ressources audio et vidéo.
- Nous avons inclus une vidéodescription à la galerie *Atterrissages en douceur*.
- Nous avons inclus des fichiers .srt pour nous assurer que les sous-titres audio et vidéo sont accessibles sur nos plateformes de diffusion en continu (à l’exception du portail des collections). Le sous-titrage audio et vidéo des nouveaux enregistrements ajoutés au portail est réalisé depuis 2023 à l’aide de fichiers .srt.
- Nous utilisons des annotations ARIA (Accessible Rich Internet Applications) pour rendre le contenu des sites Web plus accessible.
- Nous révisons le contenu écrit afin de nous assurer qu’il est lisible. Nous incluons désormais des résumés pour les articles longs. Les titres sont plus

clairs et utilisent des mots porteurs d'information. Les longs passages de texte sont divisés et comportent des sous-titres.

- Les pages Web sont testées et que les problèmes sont résolus à l'aide de valideurs d'accessibilité en ligne.
- Nous fournissons des mini-guides sur la façon de créer du contenu accessible pour le Web.
- Nous demeurons au courant des pratiques recommandées en matière de lecteurs d'écran et de valideurs.
- Nous utilisons des tests d'utilisateurs à distance pour vérifier l'accessibilité.

Actions achevées en 2024 relatives aux technologies de l'information et des communications

- Nous avons mis la page Web à jour afin d'y inclure un plan du site, sous forme de dessin et de texte, indiquant où se trouvent les attrait, les toilettes et les sorties de secours.
- Nous avons mis le logiciel Preservica à jour afin de le rendre conforme aux normes WCAG.
- Nous avons enregistré des séances de formation et diffusé ces séances sur l'intranet à l'intention du personnel et des bénévoles.
- Nous avons testé et évalué la nouvelle application Timeline pour nous assurer que la navigation par onglets est disponible et que les directives Cooper Hewitt sur les textes alternatifs sont appliquées.
- Nous avons effectué des recherches approfondies sur les applications d'accessibilité pour l'orientation et l'affichage du contenu des expositions.
- Les propriétés numériques ont régulièrement été testées, examinées et corrigées afin de les rendre conformes aux normes WCAG 2.0 AA.

Obstacles liés aux technologies de l'information et des communications identifiés en 2024

- Accès (sur place) au contenu numérique du Musée et aux renseignements liés les plaques des donateurs.

Actions relatives aux technologies de l'information et des communications pour 2025

- Continuer de tester, d'examiner et de corriger les propriétés numériques afin qu'elles soient totalement conformes aux normes WCAG 2.0 AA (ou au niveau le plus récent à ce moment) d'ici 2025.
- Mettre un nouveau système de gestion du contenu et une application d'accessibilité en place.

Communication, autre que les TIC

Le processus de rétroaction et la déclaration d'accessibilité du Musée doivent être communiqués pour que ce plan soit couronné de succès. Il s'agit notamment de mettre le plan à jour, d'en rendre compte et de partager les futures versions à l'interne et à l'externe.

Il est toujours important que nos communications utilisent un langage simple.

Actions en matière de communications terminées en 2024

- Réalisation d'un guide/d'une brochure sur la maquette du Quai 21.
- Nous avons travaillé sur l'uniformité et la clarté de notre stratégie d'orientation et de signalisation.

Obstacles aux communications identifiés en 2024

- Le contenu du Musée n'est pas présenté en braille.
- Le contenu du Musée n'est pas présenté en ASL.

Actions relatives aux communications pour 2025

- Partager les rapports d'avancement et les plans mis à jour.
- Continuer de collaborer afin d'uniformiser l'orientation.
- Intégrer un système de gestion de contenu conforme aux normes WCAG, ainsi qu'une application d'accessibilité pour le contenu muséal.

Acquisition de biens, de services et d'installations

Nous continuons de prendre l'accessibilité en compte au niveau de notre processus de passation de marchés :

- En proposant aux soumissionnaires des visites facultatives du site.
- En remettant des notes sur la visite du site à tous les soumissionnaires, peu importe leur participation à une visite du site.

- En répondant à tous les soumissionnaires lorsque des questions sont posées.
- Le cas échéant, en définissant les exigences en matière d'accessibilité dans la section de l'étendue des travaux des documents de passation de marchés.
- Le cas échéant, en définissant les services de consultation en matière d'accessibilité dans les documents de passation de marchés.
- Le cas échéant, en définissant les exigences, en consultation avec les utilisateurs finaux ou les groupes représentant les personnes en situation de handicap.
- Le cas échéant, en utilisant des prototypes et des démonstrations de produits pour permettre aux utilisateurs finaux d'en tester les caractéristiques.

Actions en matière de passation de marchés achevées en 2024

- Nous avons examiné et révisé le langage standard des documents d'appel d'offres afin d'y inclure les exigences d'accessibilité.
- Nous avons ajouté du temps de consultation sur l'accessibilité aux acquisitions d'immobilisations.
- Nous mettons continuellement les documents contractuels à jour afin qu'ils soient rédigés en langage clair.

Obstacles à la passation de marchés identifiés en 2024

Les obstacles identifiés dans les sondages de 2022 et de 2023 sont en cours de traitement ou seront traités dans les années à venir.

Actions relatives à la passation de marchés pour 2025

- Continuer de vérifier que tous les documents contractuels sont rédigés en langage clair.

[Conception et mise en œuvre de programmes et de services](#)

Le Musée continue d'offrir ce qui suit :

- L'entrée est gratuite aux personnes de soutien accompagnant une ou des personnes en situation de handicap.
- Deux fauteuils roulants, disponibles à la billetterie.

- Des visites privées du Musée sans frais supplémentaires aux visiteurs ayant des besoins particuliers.
- Des rendez-vous privés avec le Centre d'histoire familiale Banque Scotia aux visiteurs ayant des besoins particuliers.
- Des places pour fauteuils roulants dans le théâtre.
- Des espaces publics entièrement accessibles aux personnes en fauteuil roulant.
- Des programmes publics soit gratuits, soit inclus dans le prix d'entrée.
- Dans la mesure du possible, des programmes publics en ligne offrant un soutien intégré.
- Des éléments d'exposition tridimensionnels, avec du contenu physiquement accessible.
- Des expositions présentant du contenu en format vidéo et audio. Des vidéos sous-titrées.
- Des expositions conçues et construites selon les normes d'accessibilité d'exposition Ingenium (2018).

Actions relatives à la conception et à la prestation de programmes et de services achevées en 2024

- Nous avons participé à une séance d'apprentissage présentée par une personne utilisant un chien-guide dans le cadre du mois national de sensibilisation aux chiens-guides.
- Nous avons cherché des partenariats privilégiant l'intégration des personnes en situation de handicap, notamment avec l'INCA, Nocturne et la Smithsonian American Art Gallery.
- Nous avons fait de la recherche sur les codes QR et les balises dans les espaces du Musée pour la navigation, les visites autoguidées et l'accès à d'autres contenus du Musée, comme les transcriptions bilingues de notre film.
- Des troussees sensorielles sont disponibles à la billetterie.
- Nous avons créé une visite descriptive du Musée pour les visiteurs malvoyants ou non voyants pouvant être réservée sur demande.

- Nous avons trouvé des conseillers en accessibilité dans les conseils scolaires et nous les avons rencontrés afin de discuter des changements à apporter pour améliorer l'accessibilité des programmes scolaires.
- Nous avons ajouté de la signalisation dans certains espaces, comme le bas de l'escalier menant à la zone réservée au personnel du Centre d'histoire familiale Banque Scotia, afin d'indiquer au public que ces zones sont réservées au personnel.

Obstacles liés à la conception et à la prestation de programmes et de services identifiés en 2024

- Absence d'une billetterie grand public en ligne.
- Absence d'un menu physique dans le café.

Actions relatives à la conception et à la prestation de programmes et de services pour 2025

- S'assurer que la taille de police des étiquettes des artéfacts est conforme aux normes Ingenium.
- Mettre le nouveau système de gestion du contenu et l'application d'accessibilité en place.
- Créer des menus imprimés pour le café.
- Fournir des outils d'accessibilité à l'entrée de chaque exposition.
- Créer une application d'accessibilité pour l'exposition itinérante.

Transport

Les transports sont considérés comme un pilier de la *Loi canadienne sur l'accessibilité*. Le Musée n'offre pas de services de transport. Le stationnement et les allées extérieures sont sous la responsabilité de l'APH.

Consultations

Nous continuons de consulter les parties prenantes internes et externes. À l'interne, nous avons fait des consultations concernant les obstacles observés au Musée. Il s'agissait entre autres d'un sondage anonyme, de conversations et de réunions trimestrielles du groupe des champions de l'accessibilité. Nous avons documenté les obstacles à l'accessibilité existants et les recommandations visant à les supprimer et à les prévenir, et nous avons partagé ce que nous avons appris avec des personnes de l'ensemble de l'organisation.

Nous avons réalisé notre troisième sondage interne annuel auprès du personnel et des bénévoles. Nous avons obtenu 37 réponses. Le taux de réponse n'a été que de 55 % cette année. Les années précédentes, le taux de réponse était de 80 % ou plus. Nous allons revoir comment nous menons le sondage et déterminer comment améliorer les taux d'engagement.

À l'externe, nous avons consulté l'INCA, le Smithsonian Art Museum et Left Turn Right Turn. Ces consultations nous aident à examiner tout ce que nous faisons du point de vue de l'accessibilité et de l'inclusion. Le groupe des champions veillera à ce que nos ressources limitées soient utilisées à bon escient, tout en continuant de travailler dans l'esprit du principe « Rien sans nous ».

Nous continuerons de trouver des moyens de supprimer et de prévenir les obstacles en demandant une rétroaction sur notre site Web et en menant des consultations avec des personnes et des groupes externes.

Rétroaction

Notre plan est façonné par la consultation, les rétroactions, la formation et les apprentissages partagés de notre personnel, de nos bénévoles et de nos parties prenantes. Vous trouverez des renseignements sur l'accessibilité au Musée, notre Plan, nos rapports d'avancement et une description de notre processus de rétroaction à l'adresse

<https://quai21.ca/plan-accessibilite>.

Pour fournir une rétroaction, demander des formats alternatifs du Plan d'accessibilité ou une description du processus de rétroaction, ou pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la vice-présidente des opérations :

- **Adresse postale** : 1099, chemin Marginal, bureau 201, Halifax (Nouvelle-Écosse) B3H 4P7
- **Courriel** : accessibilite@quai21.ca
- **Numéro de téléphone** : 902-425-7770 poste 295
- **Service de relais vidéo** : <https://srvcanadavrs.ca/fr/>

Formation

En tant qu'institution d'apprentissage, le Musée a un engagement profond envers la formation et le perfectionnement professionnel. Nous avons réalisé les formations suivantes en 2024 :

- *Access Changes Everything*, 19 mars 2024;
- *Sea Change CoLab*, 27 mars 2024;
- Événement de Services partagés Canada, *Approvisionnement accessible*, 11 juin 2024;
- Événements sociaux accessibles, 25 juillet 2024;
- Association des administrations municipales, Nouvelle-Écosse, webinaire, 16 août 2024;
- Présentation d'une expérience vécue avec un maître de chien-guide et partage d'une ressource sur l'étiquette en présence d'un chien-guide, 23 septembre 2024 (Note : il s'agissait d'une présentation d'une expérience vécue, et non d'une présentation officielle de l'INCA sur l'étiquette en présence d'un chien-guide);
- Formation des gestionnaires à l'embauche et à la gestion des employés en situation de handicap, décembre 2024.

Nous voulons être un lieu inclusif et accueillant pour tous les Canadiens et toutes les Canadiennes. Il est important que le personnel du Musée soit formé à reconnaître les personnes en situation de handicap et à communiquer efficacement avec elles. La formation et la consultation continues aideront à atteindre cet objectif.

Glossaire

Accessible : Le terme « accessible » désigne un lieu physique ou numérique dans lequel il est facile de naviguer ou un programme ou un service pouvant facilement être acquis ou compris.

Adaptation : Une mesure d'adaptation est la personnalisation d'un lieu de travail afin de surmonter les obstacles auxquels sont confrontées les personnes en situation de handicap.

Obstacle : Les obstacles sont tout ce qui empêche les personnes en situation de handicap, de manière temporaire ou permanente, de participer pleinement et équitablement à la société. Les obstacles peuvent être physiques, architecturaux, technologiques, basés sur les communications ou les attitudes.

Handicap : Le handicap désigne toute déficience, y compris une déficience physique, mentale, intellectuelle, cognitive, d'apprentissage, de communication ou sensorielle, ou une limitation fonctionnelle, qu'elle soit de nature permanente, temporaire ou épisodique, évidente ou non, qui, en combinaison avec un obstacle, entrave la pleine et égale participation d'une personne à la société.

Discrimination : La discrimination est une action ou une décision qui maltraite ou traite injustement une personne ou un groupe pour des raisons telles que le genre, la race, l'âge ou le handicap. Elle impose un désavantage ou limite l'accès qui est donné aux autres.

Rien sans nous : « Rien sans nous » est le principe selon lequel les personnes en situation de handicap doivent être consultées lors de l'élaboration de lois, de politiques et de programmes qui les concernent.